

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 20 juin 2006 à 20 h 10 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Émond	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Madame Diane Samson et monsieur Claude Béland ont quitté à 22 h.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Céline Lemelin membre du personnel de soutien et de deux citoyennes soit mesdames Sylvie Garceau et Josée Milette.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président(e)

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 411 0606 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0606-09 soit adopté en y ajoutant l'article suivant:

6.1 Félicitations.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 412 0606 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 6 juin 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0606-10, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame Josée Milette prend la parole afin de signifier son intérêt à donner des précisions sur ce qui a été mentionné lors de la consultation publique relativement au projet de fermeture de l'école de la Jeune-Relève.

Madame la présidente Danielle Bolduc indique à madame Milette qu'elle pourra s'exprimer au moment de la considération de ce sujet par le conseil des commissaires, lequel est prévu à l'article 4.3 de l'ordre du jour.

Considération est après faite des sujets présentés par la Direction générale. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, soumet alors pour adoption une *Politique relative à des contributions financières exigées des élèves*. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Politique -  
Contributions  
financières exigées  
des élèves

**RÉSOLUTION 413 0606 :** CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport demande à chaque commission scolaire de se doter d'une politique concernant les contributions financières exigées des élèves;

CONSIDÉRANT qu'un projet a été élaboré et soumis à la consultation auprès des intervenants concernés;

CONSIDÉRANT l'accueil positif qu'a reçu le projet;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit adoptée la *Politique relative aux contributions financières exigées des élèves*, décrite au document 0606-11.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Poursuivant, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, fait ensuite lecture du rapport du comité « ad hoc » formé dans le cadre de la réorganisation des établissements primaires pour le secteur Shawinigan. Au terme de cette lecture, il est procédé au dépôt du document.

Rapport du comité  
« ad hoc »

**RÉSOLUTION 414 0606 :**      CONSIDÉRANT, dans le cadre de la réorganisation des établissements primaires dans le Secteur Shawinigan, qu'un comité « ad hoc » a été formé en conformité avec la *Politique de maintien ou de fermeture d'école*;

CONSIDÉRANT que le comité « ad hoc » a soumis au conseil des commissaires son rapport;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit déposé le rapport du comité « ad hoc » précité et décrit au document 0606-12.

Adopté unanimement

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009, de la liste des écoles et des centres 2006-2007 ainsi que des actes d'établissements des écoles et des centres 2006-2007.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007 à 2008-2009 - Liste des écoles et des centres 2006-2007 et Actes d'établissement des écoles et des centres 2006-2007

**RÉSOLUTION 415 0606 :**      CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, qu'à chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan, que la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que les études et les consultations requises préalablement à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles et des centres ainsi que sur les actes d'établissement ont été faites;

CONSIDÉRANT, notamment, la recommandation du comité « ad hoc » formé en application de la *Politique de maintien ou de fermeture d'école* à l'effet de révoquer l'acte d'établissement de l'école institutionnelle de la Jeune-Relève – Saint-Jacques – Immaculée-Conception et de procéder à la fermeture de l'école de la Jeune-Relève, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007, et ce, dans le cadre du projet de réorganisation des écoles primaires du secteur de Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soient adoptés:

\_\_\_\_\_  
Président(e)



Plan d'affectation  
des directions  
d'école et de  
centre 2006-2007

**RÉSOLUTION 417 0606 :** CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs du personnel cadre des écoles et des centres a été adopté;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2006-2007 des directions d'école et de centre;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des directions d'école et de centre 2006-2007 tel que décrit au document 0606-17;

QU'il demeure entendu que cette résolution remplace toute résolution adoptée antérieurement sur ce sujet.

Adopté unanimement

Plan d'effectifs des  
administrateurs  
2006-2007

**RÉSOLUTION 418 0606 :** CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion des administrateurs, que des consultations ont été effectuées concernant les effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au plan d'effectifs 2006-2007 des administrateurs;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs des administrateurs pour l'année scolaire 2006-2007 décrit au document 0606-18.

Adopté unanimement

Plan d'affectation  
des  
administrateurs  
2006-2007

**RÉSOLUTION 419 0606 :** CONSIDÉRANT que des consultations ont été effectuées concernant les affectations des administrateurs pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs des administrateurs a été adopté;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant aux affectations 2006-2007 des administrateurs;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation de la catégorie des administrateurs 2006-2007 tel que décrit au document 0606-19;

---

Président(e)

QU'il demeure entendu que cette résolution remplace toute résolution adoptée antérieurement sur ce sujet.

Adopté unanimement

Monsieur Claude Leclerc recommande après cela la reconnaissance d'un statut d'emploi régulier à des membres du personnel cadre ayant complété leur période de probation. Une résolution est adoptée pour donner suite à cette recommandation.

Reconnaissance  
d'un statut  
d'emploi régulier

**RÉSOLUTION 420 0606 :**      CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour des gestionnaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier aux personnes suivantes :

- ✓ Madame Martine Allard, directrice adjointe d'école secondaire, le 23 août 2006;
- ✓ Madame Louise Dauphinais, directrice adjointe des services éducatifs, le 13 août 2006;
- ✓ Monsieur Christian Lafrance, coordonnateur des services de l'informatique et au transport scolaire, le 9 août 2006;
- ✓ Madame Sylvie Leblanc, directrice adjointe d'école secondaire, le 23 août 2006;
- ✓ Madame Carolyn Roberts, directrice adjointe d'école primaire, le 23 août 2006.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent ensuite le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre.

Temps  
compensatoire  
2006-2007

**RÉSOLUTION 421 0606 :**      CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion des directions d'école, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général a présenté une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année 2006-2007;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année scolaire 2006-2007.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

En référence aux sujets présentés par les commissaires, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations

**RÉSOLUTION 422 0606** :            CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Paul Diamond, maire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, a récemment célébré ses 25 ans de vie politique ;

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Paul Diamond.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 423 0606** :            CONSIDÉRANT que les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire de la concentration musique de l'école secondaire Val-Mauricie ont obtenu une note d'or lors du Festival des Harmonies et Orchestres symphoniques du Québec à Sherbrooke ;

CONSIDÉRANT que c'est la première fois en 20 ans que l'école secondaire Val-Mauricie reçoit une note d'or à cette compétition ;

CONSIDÉRANT également que les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire se sont mérité une note d'argent ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves de l'école secondaire Val-Mauricie ayant participé à cette compétition ainsi qu'à leur enseignante madame Julie Bournival.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 424 0606** :            CONSIDÉRANT que Tommy Bédard de l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables est l'un des deux élèves de la Mauricie ayant participé à la Grande Finale internationale de la Dictée P.G.L. tenue le 21 mai dernier à Montréal ;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Tommy Bédard.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), madame Maryse Demers soumet à l'adoption du conseil des commissaires une politique.

Politique des services de garde

**RÉSOLUTION 425 0606** :            CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption de la *Politique des services de garde*;

---

Président(e)

---

Secrétaire





EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Diane Bacon, conseillère pédagogique en soutien régional, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice à compter du 23 août 2006;
- ✓ Renée Jobin, agente d'information, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine au Secrétariat général et Communications à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Nouvelles affectations

**RÉSOLUTION 429 0606 :**      CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue avec le Syndicat du personnel professionnel du cœur du Québec (S.P.P.C.Q.) concernant l'ouverture de postes et les modalités de modifications au comblement et à l'abolition de certains postes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter la nouvelle affectation des personnes suivantes :

- ✓ Lisette De Serre, psychologue, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Caroline Lévesque, psychologue, poste régulier temps partiel à 25 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Danielle Beauséjour, conseillère pédagogique, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Caroline Fortin, agente d'information, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Sophie Doyon, agente d'information, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Modification de la résolution 138 1005

**RÉSOLUTION 430 0606 :**      CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 138 1005 adoptée le 18 octobre 2005, que le conseil des commissaires a accepté l'engagement de membres du personnel;

CONSIDÉRANT qu'une modification doit être apportée à cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que la résolution 138 1005 soit modifiée comme suit :

\_\_\_\_\_  
Président(e)

- ✓ remplacer le poste régulier temps plein à 28 heures/semaine de madame Joanne Weber par un poste régulier temps plein à 35 heures/semaine.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 20 juin 2006.

À ce moment-ci, soit à 21 h 50, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 431 0606** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et, en conformité avec l'ordre du jour, à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 432 0606** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

**RÉSOLUTION 433 0606** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 00, il est procédé à la réouverture au public de la séance et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 434 0606** : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Comités de sélection

**RÉSOLUTION 435 0606** : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 386 0606, qu'un comité de sélection pour le comblement de postes de direction et de directions adjointes d'établissement a été formé;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer cette résolution;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires, pour les fins de comblement des postes de directions et de directions adjointes d'établissement, lequel est composé des personnes suivantes :

- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ Réal Julien, commissaire;
- ✓ Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ Daniel Bussière, directeur général adjoint;
- ✓ Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes);
- ✓ Une direction d'établissement désignée par le directeur général;

QUE soit également formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires, pour les fins de comblement d'un poste de direction adjointe de centre, lequel comité est composé des personnes suivantes :

- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ Réal Julien, commissaire;
- ✓ Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ Line Lecours, commissaire, et ce, à titre de substitut à l'un des commissaires membre du comité;
- ✓ Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ Daniel Bussière, directeur général adjoint;
- ✓ Denis Lampron, directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;
- ✓ une direction d'établissement désignée par le directeur général;

QUE la présente résolution remplace la résolution 386 0606 adoptée le 6 juin 2006.

Adopté unanimement

À 23 h 05, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 436 0606** : Monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que soit déclarée close la présente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

PRÉSIDENT(E)

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président(e)

---

Secrétaire